

Réunion du 05 mars 2023 à 20 heures

Convocation en date du 28 février 2023.

Sont présents : M. BÉCARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, Mme FORT Agnès, Mme GAYRIN Laure, Mme LABORDE Charlène, M. PAGES Lilian, M. ROUSSEAU Philippe.

Absent excusé : aucun

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 20 h 15.

Mme CAMICAS Anne-Marie est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 05 février 2023 est lu et approuvé par le Conseil Municipal, il est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

CONSEIL d'ÉCOLE RPI

L'effectif des élèves à la rentrée de 2022 était de 64 enfants, la prévision pour la rentrée 2023 est de 53 élèves mais cela ne présente encore pas de danger pour les postes des maitres d'école. Un projet de végétalisation de l'école et de la cour est prévu, les demandes de subvention sont envoyées. L'intervention d'un peintre au sein des classes sera prise en charge par l'Education Nationale.

La caisse de l'Association des Parents d'Élèves est en hausse, une soirée belote est en prévision.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un grand projet est à l'étude pour l'installation des Ets John Deere sur la zone artisanale de Saint Germé. Cela nécessitera l'achat de la parcelle jouxtant la zone artisanale. Il faudra résoudre le problème de l'accès à la départementale de cette parcelle.

D'autre part, trois entreprises ayant leur siège au sein de la Communauté de Communes recherchent un emplacement afin d'étendre leur exploitation ; il s'agit des Ets Baruto, Tortigue et Dubois.

Le camping de Lelin-Lapujolle aurait un repreneur qui a pris contact auprès des bureaux de la Communauté de Communes.

PROJET INVESTISSEMENTS 2023

Le montant estimé des travaux pour le pont de la société de chasse est de 158 130 € TTC. La subvention demandée sur le premier estimatif du coût des travaux en 2022 (93 000 €) est de 32 719 €, Le montant récupéré de TVA est de 25 939 €, le montant du reste à charge (Fonds de concours) pour notre commune correspond à 25 % soit 24 868 € à inscrire sur le budget 2023 ; la Communauté de Communes prenant en charge les 75 % restant.

LOCAL COMMERCIAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a reçu une demande de Madame Nadine BIBÉ pour la location du local professionnel.

Il propose au Conseil Municipal de se prononcer sur cette location.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE

- que le bail commercial saisonnier, sera attribué à Madame Nadine BIBÉ pour la période du 08 avril 2023 au 30 septembre 2023
- que le loyer mensuel sera de 120 €

AUTORISE

- Monsieur le Maire à signer le contrat de location et l'état des lieux avec la nouvelle locataire.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la société ENOVA ENERGIE a un projet de parc solaire sur un terrain privé du territoire de la commune sur les parcelles C 96 C 97 C144 C 145, pour une surface globale d'environ 4 hectares.

Le Conseil Municipal, considérant l'exposé du Maire, à la majorité :

- Donne un accord de principe favorable pour ce projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol porté par la société ENOVA ENERGIE, sous réserve de l'éligibilité des dits terrains dans les documents d'urbanisme (PLUI) en cours.

La réunion s'achève à 23 h 30.

M. DUCOURNAU Marc

Mme CAMICAS Anne- Marie